

Session Plénière du 27 juin 2019

Vœu présenté par le Groupe Rassemblement National

Pour renoncer à l'utilisation des bouteilles plastiques jetables dans les services de la Région Centre-Val de Loire et dans l'hémicycle

Le plastique constitue une formidable découverte et depuis 1950, sa production mondiale n'a cessé d'augmenter. Elle a atteint un niveau record 348 millions de tonnes en 2017.

Une faible quantité de cette montagne de plastique est récupérée puisque seulement 9 % des plastiques que le monde n'a jamais produit ont été recyclés, selon un rapport de l'ONU. Une part à peine plus grande - 12% - a été incinérée. La très grande majorité du plastique produit termine donc sa vie dans les décharges et les océans.

L'opinion publique a découvert avec effroi le « 7^{ème} continent » : des milliards de déchets plastiques agglomérés en une masse qui ne cesse d'enfler en plein Pacifique, sur une surface équivalente à trois fois celle de la France. Ces plastiques mettront des siècles à se dégrader en micro puis en nanoparticules causant des dommages infinis. Le plastique providentiel s'est transformé en bombe à retardement. L'innovation a entraîné un désastre environnemental universel.

La France fait partie des plus gros consommateurs de matières plastiques et elle est l'avant-dernière des 28 pays de l'Union européenne en matière de recyclage du plastique : seulement **21 % des déchets plastiques seraient recyclés. Les bouteilles d'eau font partie de ces déchets recyclés, ou du moins recyclables.** Les bouteilles et les flacons sont majoritairement composés de deux types de plastique (le PET et le PEHD) qui ont des filières de recyclage et pour lesquels il existe des débouchés.

La bouteille en PET est 100 % recyclable. Et celles qui sont **collectées sont recyclées pour être transformées en objets de la vie courante (oreiller, couette, coussin).** Le recyclage **n'est pas la solution miracle ; ce serait même un mirage.**

Il faut collecter, trier, décontaminer et repolymériser un plastique qui se dégrade au cours du recyclage. Les contraintes logistiques sont importantes, la consommation d'énergie non négligeable comme les risques de contamination dangereuse (dans le plastique recyclé qui sert à faire des bouteilles on trouve d'anciennes bouteilles mais également du plastique d'autres équipements, et ce plastique est souvent bourré de toutes sortes de substances extrêmement dangereuses pour l'organisme).

Aussi, le nombre maximal de cycles est limité et le plastique recyclé doit être mélangé à du plastique neuf. Dans la fabrication de nouvelles bouteilles, la part du PET recyclée est comprise entre 25 et 25 % maximum. Nous sommes très loin du *bottle to bottle*.

Notre région se dit « mobilisée pour la transition écologique » comme cela est rappelé dans le *Rapport d'activité et de développement durable 2018*, elle veut tendre vers le zéro déchet. Se posant volontiers en bon élève, la région se veut – c'est légitime – vertueuse et exemplaire en matière d'environnement et en matière d'alimentation. Elle est notamment pour la relocalisation de l'alimentation et la constitution d'un système alimentaire local.

L'eau fait partie de l'alimentation.

Cet automne, la majorité avait adopté un *vœu appelant à la mobilisation à tous les étages* (SP octobre 2018) Elle interpellait l'Union européenne, prônait la création d'un budget européen et une réorientation de la fiscalité française vers une fiscalité écologique et responsable.

Rien de très concret en fait. Et surtout moins concret que les normes, obligations et bonnes pratiques que la Région suggère, voire impose aux manifestations qu'elle pilote, du grand festival d'été à la plus humble des fêtes de village.

Je vous propose aujourd'hui un de ces petits gestes du quotidien auxquels le WWF appelle le grand public : Utiliser son pouvoir de consommateur et encourager les industries à réduire leur dépendance à l'égard du plastique à usage unique inutile, et réduire sa consommation de plastique inutile. Renoncer à l'eau en bouteille plastique ne condamnera pas les élus à mourir de soif : l'hôtel de la région dispose de l'eau courante à tous les étages !

Je vous propose donc de remplacer les bouteilles d'eau minérale en plastique et les gobelets jetables par de l'eau du robinet, des carafes et des verres – comme cela se fait déjà dans nombre d'assemblées.

Proposition :

Le Conseil Régional Centre-Val de Loire, réuni en Session Plénière le 27 juin 2019, adopte le remplacement des bouteilles d'eau minérale en plastique et les gobelets jetables par l'eau du robinet, des carafes et des verres – comme cela se fait déjà dans nombre d'assemblées.